



ADHEREZ AU SNES Hors de France !

A l'étranger comme en France, le SNES-FSU est indispensable à l'action

Plus que jamais, les personnels à l'étranger ont besoin d'un SNES-FSU fort : il est une force de proposition, de résistance et d'action.

En France, le SNES-FSU a fortement pesé sur la **revalorisation des enseignants** pour 2016-2020 (PPCR).
À l'AEFE où le secteur hors de France porte au quotidien une **vision ambitieuse** de la mission de service public d'enseignement à l'étranger et de **l'amélioration des droits et des rémunération des personnels**.

Le dialogue est aussi ferme que constant avec l'Agence pour **faire respecter** les textes, **défendre** les postes, **faire entendre** le point de vue des personnels et **se battre** pour tous les statuts.

La force du SNES-FSU, c'est son **maillage mondial de sections** dans quelques 130 pays, qui permet d'agir et réagir localement aussi bien qu'en réseau et à Paris.

C'est ce rôle que les collègues ont plébiscité aux élections professionnelles de décembre 2014 : la FSU est majoritaire au comité technique et au Conseil d'administration (4/5 sièges), au CHS-CT (5/7 sièges), et le SNES occupe tous les sièges aux commissions paritaires des agrégés comme des certifiés.

Le SNES et les syndicats de la FSU ont déjà obtenu :

- L'exonération des **droits de première inscription** et leur inscription dans l'avantage familial, le droit à **indemnité** pour les conseillers d'orientation et documentalistes du réseau,
- L'amélioration de l'**ISVL** dans certains pays et l'**augmentation** de l'enveloppe globale,
- La possibilité de la **réintégration conditionnelle**, le **temps partiel de droit**,
- L'accès des résidents aux **bourses scolaires**,
- Un cadrage précis et transparent des **indemnités pour missions particulières**,
- Des **avancées concrètes pour l'ensemble des personnels** dans le cadre du dialogue social : adaptation des droits à l'étranger, autorisations d'absence, avantage familial, formation continue, textes sur les personnels de droit local, circulaire des instances, commissions hygiène sécurité et conditions de travail dans les établissements,
- Des débloages sur la question des **détachements**, où notre combat est incessant.

Le SNES-FSU revendique :

- Une **meilleure gouvernance de l'AEFE** permettant une meilleure information des personnels, un paiement rapide des heures supplémentaires et des indemnités, etc.,
- La **suppression du recrutement différé** et donc des 3 mois de disponibilité forcée pour les résidents
- Le droit aux indemnités statutaires pour tous (CPE, par exemple),
- La **création de postes** permettant de faire face aux besoins et de résidentialiser les TNR (titulaires non résidents),
- Un cadrage clair sur les **détachements**, qui permette une visibilité et des règles équitables,
- Pour les **recrutés locaux**, la garantie de leurs droits ; l'amélioration de leurs conditions de travail et de rémunération,
- Des **revalorisations de l'ISVL** des résidents en fonction des besoins,
- Une véritable **prestation familiale pour tous**, dans le cadre de l'avantage familial des résidents.

**ADHÉREZ AU SNES-FSU,
SYNDICAT CONSTRUCTIF, RÉACTIF, COMBATIF
QUI AGIT AUSSI BIEN A L'ÉCHELLE LOCALE QUE MONDIALE !**

Contactez

ou www.hdf.snes.edu